

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 25 JANVIER

Les pêcheries de Terre-Neuve

La piteuse réponse faite par M. Spuller à la question posée par M. Flourens au sujet des pêcheries de Terre-Neuve, a soulevé de telles protestations que le gouvernement a éprouvé le besoin de se faire défendre par ses amis. Faut-il donc, demande un journal ministériel, aller jusqu'à déclarer la guerre à l'Angleterre ? Que feraient à sa place ceux qui critiquent l'attitude du gouvernement ?

Il serait facile de répondre qu'un temps fût où on n'aurait pas contesté, sinon en droit du moins en fait, les droits de la France à Terre-Neuve, et qu'un temps fût aussi où on ne s'étudiait pas à abreuvier d'amertumes les officiers français détachés pour la surveillance de la pêche. Mais il faut bien subir la situation que la République nous a faite en Europe. Quant à savoir s'il y a autre chose à faire qu'à tenir le langage humilié de M. Spuller et à se borner à des vœux platoniques, la réponse est facile.

La convention de 1857, de l'existence de laquelle M. Spuller ne paraît pas se douter, et le bill voté en 1887 par le Parlement anglais ne sont pas appliqués uniquement à cause de l'opposition des autorités terre-neuviennes qui se refusent à les ratifier. Or, puisque l'Angleterre ne sait pas, ne peut pas ou ne veut pas faire respecter ses décisions, des hommes d'une intelligence médiocre auraient compris qu'il fallait s'appliquer à faire céder la résistance des terre-neuviens et auraient, depuis longtemps, entamé des négociations dans ce but. Il n'y aurait, d'ailleurs, nul besoin de recourir pour cela à la violence, même morale. On oublie que notre droit n'est pas limité à l'exercice de la pêche. Le littoral d'une partie de l'île est soumis, au profit de la France, à certaines servitudes qui ne sont point pour nous d'une très grande utilité et dont la disparition serait très avantageuse pour le gouvernement de Terre-Neuve. Il existe notamment des mines que les terre-neuviens ne peuvent exploiter parce qu'ils n'ont de débouché possible que sur la côte et que les traités ne leur permettent pas d'établir de chemins de fer sur le french shore.

Nous n'indiquons qu'un point. Il en est d'autres sur lesquels on pourrait négocier. Il suffit d'établir que le gouvernement français, s'il était en des mains plus habiles, pourrait tout au moins tenter de résoudre la question autrement qu'en faisant la guerre à l'Angleterre, ce que personne ne songe à demander.

On ne peut pas toujours exiger des gens qu'ils soient capables, mais on ne saurait leur concéder le droit d'être fanfarons et de mettre leurs adversaires au défi de faire mieux qu'eux, alors surtout qu'ils ne font rien.

LA QUESTION JUIVE

Dans la réunion qui a eu lieu la semaine dernière, à l'Hôtel Continental, à propos de l'élection sénatoriale de Seine-et-Oise, M. Paul

de Jouvencel, ancien député radical et de nouveau candidat radical, s'est exprimé en ces termes :

« Lorsqu'en 1789 la Révolution accorda les droits de citoyens aux juifs, qui en étaient privés en France et dans toute l'Europe, elle se montra en cela conforme au large esprit qui a fait sa grandeur.

» Mais on n'avait pas prévu le spectacle auquel nous assistons.

» Les israélites se sont emparés d'une énorme part des capitaux et du crédit public en France.

» Les juifs allemands, unis aux israélites français, presque tous d'origine allemande, dominent la Bourse de Paris.

» Et lorsque le gouvernement français doit faire un emprunt, ils exigent que l'affaire passe surtout par leurs mains en y laissant un large tribut de millions.

» Les israélites forment chez nous une puissante association de race. Ils tendent par tous les moyens d'action à accaparer la fortune publique.

» Cette situation est extrêmement dangereuse. »

Le Parti national, journal républicain modéré, parfois, estime que la question est grave ; il ne partage pas l'optimisme de « l'intime » de la rue Laffitte, dont parlait hier le Figaro.

M. Jules Brisson écrit :

« C'est donc à une véritable campagne que nous allons assister. L'élément catholique ne sera pas le dernier à y prendre part, car outre la question religieuse, ces derniers ont encore sur le cœur la fameuse campagne de l'Union générale, qui s'est terminée par la perte de leurs capitaux. Ils n'ont jamais pardonné aux banquiers juifs la lutte déloyale qu'ils ont menée contre l'Union générale, lorsque, débordés par la hausse montante des actions et menacés d'une ruine imminente, ils firent appel aux pouvoirs publics et obtinrent de leur complaisance, contre les administrateurs, des poursuites judiciaires que rien, selon eux, ne justifiait.

» Croire que la grande masse du public resterait indifférente à une pareille campagne, est une de ces erreurs qui pourraient coûter cher aux optimistes.

» Il y a au fond du cœur des masses une haine latente contre tout ce qui porte le nom ou l'étiquette juive. »

UN DÉFI RELEVÉ

M. Joffrin, qui s'était tu longtemps, a cru le moment favorable de parler. Non content de son insuccès de tribune, il a voulu avoir son interview, et il a fait la fière déclaration qui suit à un rédacteur du XIX^e Siècle :

« En tout cas, puisque les boulangistes ont l'aplomb de se croire les seuls représentants légitimes du peuple, je leur propose ceci :

» Nous donnerons, eux et moi, notre démission de députés et nous nous représenterons devant le corps électoral. Ils verront

bien alors combien leur prétention est sottise et de quelle façon ils resteront sur le carreau. »

Le défi a surpris, on ne s'attendait pas à tant de décision. Mais dans une conversation avec un rédacteur de l'Éclair, voilà que M. Joffrin subordonne sa démission à l'approbation de son comité.

La reculade est flagrante. M. Joffrin comprend qu'il a commis une imprudence. Député sans avoir été élu, il pourrait bien ne plus être député et ne serait certainement pas élu.

En tous cas, M. Laguerre relève le défi en ces termes :

« J'accepte la proposition de M. Joffrin.

» J'offre de donner en même temps que lui ma démission de député de Paris.

» Et, à son choix, je me représenterai dans la deuxième circonscription du quinzième arrondissement, s'il veut recommencer, à Clignancourt, la lutte du 22 septembre contre le général Boulanger.

» Ou bien je me présenterai contre lui à Clignancourt.

» Mes électeurs du quinzième me permettront de les quitter momentanément pour aller défendre la cause du suffrage universel.

» Est-ce dit, M. Joffrin ? »

M. Le Hérisse se déclare, de son côté, tout prêt à donner sa démission, si M. Joffrin veut venir se présenter à Rennes contre lui. Cela est moins sérieux.

Que va faire le député de M. Constans ? Son rôle va devenir, par suite de son défi qu'il n'aura pu soutenir, de plus en plus difficile. Les députés boulangistes ne cachent pas leur intention de renouveler leurs bruyantes manifestations chaque fois que « l'intrus » abordera la tribune.

Le comité boulangiste a voté des félicitations aux trois expulsés de la Chambre.

INFORMATIONS

PLUIE DE DÉMISSIONS

On n'entend parler que de démissions parmi les députés.

M. Martineau, qui a donné sa démission de membre du comité boulangiste, a été fort houpillé par ses coreligionnaires politiques. On l'a convoqué jeudi soir à une réunion d'électeurs de son quartier. La, M. Martineau a été vivement pris à partie pour ce qu'on a qualifié de sa « trahison ». On a été jusqu'à le menacer de mort. Sous une pression qui était plus que morale, M. Martineau a dû rédiger sa démission de député. Reste à savoir si la Chambre considérera comme valable une démission donnée dans de pareilles circonstances.

Le cas de M. Cluseret est assez curieux. M. Cluseret avait intenté un procès en diffamation à un journal du Var qui l'avait qualifié assez durement pendant la période électorale. M. Cluseret a perdu son procès. Il écrit à son comité pour lui demander s'il doit donner sa démission pour inviter les électeurs à protester contre le jugement du tribunal.

A côté de cette démission donnée et de cette démission éventuelle, il faut placer la démission fantaisiste de M. Joffrin. Celui-ci bat en retraite piteusement. M. Laguerre s'étant déclaré prêt à relever le défi, M. Joffrin s'est écrié qu'on s'était mépris sur la portée de ses paroles, qu'en tout cas il ne donnerait sa démission que si tous les députés boulangistes lui donnaient l'exemple. Encore faudrait-il que son comité l'y autorisât.

Cette démission-là n'a, comme on voit, rien d'imminent.

M. Martineau aurait l'intention d'envoyer des témoins au général Boulanger.

RÉUNION DES DROITES

A la réunion des Droites qui a eu lieu dans la matinée d'avant-hier, M^{rs} Freppel a expliqué qu'il ne s'agissait pas de former un groupe spécial, mais de fournir à tous les députés conservateurs sans distinction les moyens de se rencontrer et de se concentrer. Après un appel chaleureux à la concorde, il a été décidé que la réunion prendrait le nom de réunion générale des députés des Droites.

M^{rs} Freppel a proposé alors la constitution d'un bureau qui représenterait les diverses nuances politiques de la Droite. Cette proposition ayant été adoptée, MM. de la Rochefoucauld, Jolibois, de Mackau et Pion ont été nommés présidents, et MM. Desjardin, Dufaure, Paulmier et Plichon, secrétaires.

S'il faut en croire certains bruits, M. Carnot, cédant aux injonctions de M. Constans, se priverait désormais des services de M. le général Brugère qui, du secrétariat général de la présidence, passerait à la tête d'une brigade.

Peut-être la nouvelle n'est-elle que l'expression du désir de M. Constans qui tend de plus en plus à faire de M. Carnot son prisonnier.

On lit dans l'Écho de Paris la note officielle que voici :

« Le ministre de la guerre fait procéder à une enquête sur le plus ou moins d'aptitude à faire campagne de tous les officiers de l'armée territoriale.

» Un certain nombre d'officiers supérieurs, principalement des lieutenants-colonels et des chefs de bataillon, sont notamment reconnus dans l'impossibilité d'exercer leur commandement. Dès que l'enquête ministérielle sera terminée, ils seront mis à la suite ou affectés au service des étapes. »

Dans les sphères même ministérielles, on considère maintenant comme probable la retraite de M. Spuller, la plupart des membres de la majorité commençant à comprendre que nous avons un triste ministre des affaires étrangères.

Sa réponse au sujet des affaires de Terre-Neuve avait déjà fortement indisposé la Chambre, mais son attitude dans les affaires d'Ethiopie a été regardée comme déplorable.

D'autre part, l'avènement probable d'un cabinet Méline est fort redouté par les membres du cabinet Tirard, surtout par M. Rouvier.

INCIDENT A LA FRONTIÈRE

On mande de Belfort :

« Il y a quelques jours s'est produit, près de Bonhomme, un petit incident que les Allemands, suivant leurs habitudes invétérées, ont inutilement cherché à grossir.

» Trois contrebandiers français essayaient de passer trois fûts d'alcool dont ils étaient chargés.

» Surpris sur le territoire annexé, par deux douaniers allemands, ils rebroussèrent vivement chemin et purent regagner le terrain français.

» C'est ici que l'affaire se complique : d'après la version allemande, un sous-brigadier des douanes françaises, qui assistait à la scène, aurait profité du moment où les Allemands poursuivaient les contrebandiers pour ramener sur territoire français deux des fûts abandonnés.

» Une enquête fut ouverte des deux côtés et, naturellement, il en résulta que les soupçons portés par les Allemands sur le douanier français n'étaient pas fondés ; mais un nouvel incident surgit pendant cette enquête. La borne frontière fut nuitamment renversée et les Allemands accusent les Français de l'avoir fait sauter après l'avoir préalablement minée. Une nouvelle information a donc été ouverte par les autorités des deux gouvernements.

On n'aura donc jamais fini avec ces querelles d'allemand !

GUERRE COMMERCIALE

Ne pouvant songer, en raison de sa faiblesse relative, à résister par les armes à l'Angleterre, le Portugal s'efforce d'organiser la lutte sur le terrain commercial. L'exportation anglaise dans le Portugal atteint annuellement près de 70 millions de francs. Or, les Portugais paraissent résolus à ne plus accepter désormais aucun produit venant de l'Angleterre et on signale déjà un grand nombre de marchés importants qui ont été annulés. Sans préjuger le résultat de ces efforts, il y a du moins là une tentative très curieuse à suivre dans ses développements.

LES FRANCS-MAÇONS

Nous lisons dans la France :

« Il est aussi insensé, quand on est franc-maçon, de demander aux catholiques le concours de leur cérémonial mortuaire, qu'il serait inconséquent de la part d'un catholique mourant de réclamer le secours d'un prêtre hindou. »

UNE INFAMIE

On télégraphie de Béziers que miss Sterling, la victime de l'accident de la ménagerie Redenbach, abandonnée, sans ressources, par Redenbach et Dorsay, le dompteur et l'hypno-

tiseur causes de la catastrophe, a dû entrer à l'hôpital.

La population est indignée de la conduite de ces deux personnages, qui vont être, et c'est justice, poursuivis correctionnellement pour blessures par imprudence.

AFFAIRE GOUFFÉ

Gabrielle Bompard s'est constituée prisonnière mercredi matin, à la Préfecture de police; elle avait auparavant prévenu par télégramme le Préfet de police de sa démarche.

L'inspecteur de la sûreté, M. Jaume, l'a reconnue parfaitement comme étant Gabrielle Bompard.

Celle-ci raconte qu'elle était partie au commencement d'août avec Eyraud pour l'Amérique du Nord, où elle avait séjourné d'abord à New-York, puis à la Nouvelle-Orléans, finalement à Québec. Ayant lu dans les journaux la suspicion qui pesait sur elle et sur Eyraud, à propos de l'assassinat de M. Gouffé, elle résolut de venir à Paris se disculper.

Gabrielle Bompard, mise en présence du juge d'instruction, aurait, dit-on, fourni des renseignements complets sur l'accomplissement de l'assassinat de M. Gouffé, sur la maison où le crime a été accompli et sur les assassins qui seraient au nombre de trois.

Inutile de dire que Gabrielle se prétend innocente et déclare qu'Eyraud n'a été que l'instrument du crime.

Dans la soirée, Gabrielle aurait été conduite à la maison du crime. Deux arrestations sont imminentes. Suivant quelques journaux, Gabrielle aurait rejeté la culpabilité sur Eyraud, qui serait actuellement à Paris.

Deux arrestations se rapportant à l'assassinat Gouffé ont été opérées : celle de Remy Launay, qui était surveillé par la police depuis le mois d'août, et qu'on considère comme l'inspirateur du crime, et celle de Chotteau, beau-frère d'Eyraud ; Chotteau a vu les assassins le 19 août pendant leur court passage à Paris, il ne les trahit pas et leur a envoyé de l'argent à Liverpool.

Gabrielle Bompard a été soumise à un nouvel interrogatoire par M. Doppfer, juge d'instruction.

Elle est revenue sur ses précédentes déclarations et a reconnu sa complicité avec Eyraud dans l'assassinat de l'huissier Gouffé.

Ses aveux ne portent que sur les circonstances de l'assassinat.

Remy Launay, en ce moment au Dépôt, a été obligé de reconnaître qu'il avait avec intention changé l'orthographe de son nom et qu'il avait un casier judiciaire.

Chez Chotteau, le beau-frère d'Eyraud, on a trouvé un reçu de 50,000 fr. signé Eyraud. Il était commanditaire d'une Société, Fribourg, Eyraud et C^e.

aussi, avec la même volonté immuable, la même manière d'envisager l'avenir.

De sa voix harmonieuse, il parlait à Luco, et s'informait de la marquise; puis, le geste animé, un nuage rose colorant sa pâleur, il s'élança vers la chambre de M^{me} de Trémur.

L'œil fixe, le buste caché par les plis de la portière, Noël Richebrac le regardait. Il entendit aussi un bruit de baisers et un :

— Mon enfant !... mon Gaston... es-tu consolé ?...

— Consolé ! grand'mère !... Est-ce possible ? Sans doute, je respecterai la volonté de mon aïeul ; mais, quant à oublier M^{me} Hermel, quant à perdre le souvenir de sa grâce, de sa beauté, de sa bonté, de ses talents, jamais, oh ! jamais.

Il reprit bientôt d'une voix tremblante :

— Je ne l'ai pas revue. Je me suis fidèlement soumis à sa défense, pauvre Germaine ! Mais, au Salon, pour la première fois sont exposées ses œuvres. J'ai fait le voyage afin de les admirer... C'est une grande artiste, dont tous honorent le talent, dont tous estiment le caractère.

La réponse de M^{me} de Trémur, faite d'un accent très bas, ne put parvenir à l'oreille du

A la suite de ses nouveaux aveux, Gabrielle Bompard a été transférée à Saint-Lazare.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 janvier 1890.

La hausse s'affirme avec une nouvelle intensité sur le 3 0/0 qui finit à 88.07 ; le 4 1/2 0/0 plus calme à 106.85.

Le Crédit Foncier est demandé à 1,308.75. Dans sa dernière séance, le conseil d'administration a autorisé pour 2,388,254 francs de nouveaux prêts, dont 1,781,500 francs en prêts fonciers et 506,754 francs en prêts communaux.

La Banque de Paris et des Pays-Bas en reprise à 811.25. Les actions de la Banque Nationale du Brésil se sont traitées de 608 à 610.

La Société Générale a bonne allure à 470. La Banque d'Escompte finit à 522.50. Le Crédit Lyonnais toujours bien tenu à 712.50. La Société de Dépôts et Comptes courants se fixe à 600.

La reprise se poursuit sur le 3 0/0 Portugais qui s'inscrit à 63.75. Le 4 1/2 0/0 vaut 488.75.

Le Panama calme à 78.

C'est aujourd'hui (samedi) qu'ouvre la souscription publique de 4,000 parts de 300 francs de la maison Richard-Schneider, inventeur et fabricant de machines américaines automatiques, 22, rue d'Armaillé, à Paris. Ces titres, remboursables à 400 francs en 15 ans, rapportent 24 francs d'intérêt annuel. C'est donc un placement de 8 0/0 sans aléa de perte, plus un dividende de 5 0/0 déjà garanti — coupon fin courant de 12 francs. Tous renseignements seront adressés franco sur demande.

L'obligation des Chemins Economiques clôture à 399.25.

NOUVELLES MILITAIRES

Il n'est pas encore certain, ainsi que nous l'avons annoncé la semaine dernière, avec un grand nombre de journaux, que pour rattraper le temps perdu par trois semaines de vacances, causées par l'influenza, le ministre de la guerre supprime le congé de Pâques dans les Écoles de Saint-Cyr et Polytechnique. Comme bien on pense, nos futurs officiers ne trouvent pas très réjouissante la perspective de ne pas avoir, jusqu'à la fin de l'année, d'autre congé que les sorties du dimanche. Mais nous croyons leur crainte prématurée, ou tout au moins exagérée. Il est probable que le ministre, s'arrêtant à un moyen terme, se bornera à réduire de quelques jours le congé de Pâques.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

La tempête qui a soufflé si violemment pendant trois jours, et a causé dans toute la France de si nombreux et terribles dégâts, a enfin cessé. Mais ses effets se manifestent d'une autre façon. Les trombes d'eau, qui ont été

générales, ont mis toutes les rivières en crue et toutes s'élevèrent avec une rapidité qui n'est pas sans inspirer des craintes d'autant plus vives que le service hydraulique n'avait rien annoncé.

Hier seulement, trop tard pour que nous puissions la publier, une dépêche nous a été transmise, portant que la Loire allait s'élever à 4^m45 et que ce maximum serait atteint aujourd'hui samedi, à 8 heures du soir.

Hier à midi, au pont Cessart, la Loire était à 2^m75 ; aujourd'hui, à la même heure, elle a atteint 4 mètres ; soit donc, en 24 heures, 1^m25 d'élévation. Pendant la nuit dernière, elle s'élevait de 10 centimètres à l'heure.

TIRAGE AU SORT. — CLASSE 1889

Arrondissement de Saumur

Montreuil-Bellay, le lundi 27 janvier, à 2 heures 1/2.

Saumur (Sud), le mardi 28 janvier, à 4 heures.

Genes, le mercredi 29 janvier, à 2 heures.

Saumur (Nord-Est), le jeudi 30 janvier, à 2 heures.

Doué, le vendredi 31 janvier, à 4 heures 1/2.

Vihiers, le samedi 1^{er} février, à 4 heures.

Saumur (Nord-Ouest), le lundi 3 février, à 2 heures.

AVIS. — Le Maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens, que les opérations du tirage au sort, pour la classe 1889, auront lieu à la Mairie, aux jours et heures ci-après :

Saumur, canton Sud, le mardi 28 janvier, à 4 heures.

Saumur, canton Nord-Est, le jeudi 30 janvier, à 2 heures.

Saumur, canton Nord-Ouest, le lundi 3 février, à 2 heures.

Le Maire, J. COMBIER

UNION SAUMUROISE

Ce soir samedi, grand Bal, au foyer du théâtre.

Demain dimanche, au stand de la Société, rue des Boires, continuation du tir, de 4 heures à 3 heures.

L'assemblée générale qui devait avoir lieu dimanche 26 courant se trouve purement remise au dimanche 2 février, une affaire urgente obligeant le président de la Société de s'absenter de Saumur demain.

Nous avons annoncé la fermeture de la chasse pour le dimanche 2 février prochain.

La clôture de la chasse à courre, à cor et à cris, sans armes à feu, est fixée au dimanche 13 avril, à la chute du jour.

La chasse du gibier d'eau, dans les marais non desséchés, sur les étangs et sur les fleuves,

se sentait à bout de force. Non, jamais il ne ferait plus couler les larmes de son petit-fils. Jamais plus il n'entendrait ces paroles déchirantes :

— La mort n'a pas voulu de moi... Marc m'a guéri.

— Pauvre enfant ! balbutiait-il, pauvre enfant ! que sa douleur est donc profonde et durable !

Tout le passé revenait lentement à sa mémoire. Il se jugeait sévèrement. Eh quoi ! pour un peu d'or, pour quelques parchemins jaunis, briser deux cœurs si tendrement unis ! Il éprouvait un douloureux plaisir à revenir sur ses erreurs d'autrefois, à en savourer, pour ainsi dire, la sauvage apreté.

— J'ai eu tort, faisait-il, grand tort !

Quoique la matinée fût tiède, un feu de roi brillait dans la cheminée. Machinalement il en activait les braises, et à ces flammes vives, dans son luxe somptueux, la chambre de l'infirme resplendissait.

Le prix quotidien de cet appartement, aux dorures étincelantes, aux glaces de Venise, aux meubles mollement capitonnés, eût assuré l'abri d'une pauvre famille pendant toute année.

LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

Dans sa pensée, il voyait alors le jeune enseigne, entrant vivement dans sa chambre, l'entourant de ses deux bras : ils confondaient leurs larmes et leurs baisers.

Dès le lendemain, Luco, suivant l'ordre de son maître, consultait le registre des arrivants. Il reparissait avec les noms les plus sonores sur les lèvres : des comtes, des ducs, des princes. L'idée de côtoyer toutes ces grandeurs eût, autrefois, épanoui d'aise le visage du nabab ; mais il remuait tristement la tête, et balbutiait :

— Ce n'est pas encore mon pauvre enfant. Quand donc viendra-t-il ?

Ce quand donc fut un matin de mai.

L'officier de marine arriva, pâli par sa récente blessure, le regard chargé de mélancolie.

Oui, c'est bien lui, élançant dans son uniforme, lui toujours si distingué ; mais, lui

est autorisée jusqu'au 15 avril au soir, sous la condition que les chasseurs ne s'écartent pas de plus de 10 mètres des berges ou francs-bords.

Le cor — M. Henry

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest :

« La musique municipale de Saumur a donné, mercredi, avec l'aide de plusieurs artistes d'Angers, un concert digne d'intérêt. Nous laisserons la presse du lieu partir à chacun des exécutants les éloges mérités, pour nous occuper spécialement d'un artiste, M. Henry, qui devait achever de nous révéler les mérites d'un instrument mal connu de nous, il y a deux mois encore.

» Pour beaucoup de personnes, le cor ne convient qu'aux appels de chasse et aux fanfares; il peut aussi, selon elles, être employé dans les forte d'un orchestre. Quelques villes, il est vrai, ont dû savoir davantage. Laval avait MM. Leclerc; Paris, le colonel Lacombe; notre cité même possédait un amateur, que les redoutables quintetti de Reicha n'effrayaient pas. Mais, ces exécutants ne quittaient pas leur résidence, et l'ignorance générale demeurait. Elle n'avait pu être complètement détruite par le célèbre Méhul, écrivain, il y a près de 100 années, la *Chasse du jeune Henry*. (Henry! notre artiste porterait-il un nom prédestiné?) En effet, dans cette ouverture, restée fameuse et qu'on n'a pas cessé d'exécuter, les cors ne font entendre, sur le rythme 6/8, que des airs de chasse, mais ne chantent pas. Boieldieu, venu plus tard, donna à l'instrument un emploi chantant, en l'unissant à la harpe, dans le *Songe du Petit Chaperon*, puis en lui confiant, dans la *Dame Blanche*, le prélude de l'air de l'attente: *Viens, gentille dame!* Plus récemment, Panzeron, dans la romance: *Le Cor*, fit accompagner par Gallay, artiste éminent, une mélodie, à laquelle s'unissait le cor, comme l'eût fait un violoncelle.

» Enfin, il y a quelques semaines, dans un concert de bienfaisance organisé à Angers, le cor a rempli un rôle plus indépendant, peut-on dire, en faisant entendre une fanfare, qui inspire à une fiancée des accents d'espoir et de tendresse, s'harmonisant avec les sons lointains de la fanfare même. La voix était belle et habile: M. Henry venait de se faire connaître et applaudir à une matinée de l'Association artistique. Le succès de la romance ayant pour titre: *Le Retour*, fut complet.

» Une remarque: le cor dont se sert M. Henry est muni de trois pistons, qui rendent facile l'émission de certains sons très défectueux du cor ordinaire. Un ancien élève de l'École des Arts et Métiers d'Angers, M. Maifred, a été, dit-on, des premiers à mettre en usage ce perfectionnement.

» On pouvait aisément prédire que l'artiste applaudi par nous ne serait pas moins appré-

cié par nos voisins de Saumur. Trois morceaux ont été joués par lui. Une de ces compositions présente des effets de sonorité lointaine surprenants, qui ont été fort applaudis. Mais nous nommons de préférence encore une charmante mélodie d'Edmond Weber, dite avec un sentiment et une pureté tout à fait remarquables.

» M. Henry est aux premières années de sa carrière. Dans un temps où l'on applaudit trop souvent l'excès ou la vulgarité, qu'il n'abandonne pas la voie dans laquelle il est entré! Il est Belge; parmi les noms de son pays, que l'art musical a rendu célèbres, il peut redire ceux du violoniste Ysaïe, qui a deux fois électrisé notre ville, et du harpiste-compositeur, Félix Godefroid, qui jouit, à bon droit, d'une double et universelle renommée. Si la nature de son instrument lui interdit de viser à l'éclat du premier, qu'il règle sans cesse son jeu sur la diction toujours pure et invariablement vraie du second. Là est le succès certain, sérieux et durable. — E. L. »

COURS GRATUIT DE VITICULTURE

Avis aux propriétaires de vignes :

On nous informe qu'un Cours gratuit de viticulture aura lieu le dimanche 2 février prochain, de 2 à 3 heures, dans la propriété de M^{me} V^e Malfé, chemin du Vau-Langlois, près le Pont-Fouchard.

Ce cours sera fait par M. Émile Cherin, jardinier de M. Rosset, à Saumur.

ANGERS. — M. Gosse-Dubois, ancien lieutenant-colonel du 435^e de ligne, récemment promu colonel, a quitté Angers jeudi matin.

M. le général Fabre, commandant la 18^e division, M. le colonel Segaud, commandant le 435^e de ligne, et les officiers du régiment, l'ont accompagné jusqu'à la gare.

M. le colonel Gosse-Dubois va rejoindre son régiment à Angoulême.

Les arbres de la Vallée du Mail. — Depuis bien des années déjà, les grands ormes de l'allée du Mail périssent les uns après les autres; on en a déjà abattu un grand nombre. Parmi ceux qui restent encore debout, on en compterait à peine une vingtaine en bon état de végétation. Les jeunes arbres, que l'on a plantés au milieu de ces vieux troncs pour remplacer les vides, s'étiolent étouffés par les hautes branches.

En présence d'une pareille situation, il n'y avait qu'un moyen radical à prendre; renouveler tous les arbres en même temps. C'est ce que la commission des travaux publics vient de décider. Les ormes seront prochainement remplacés par des tilleuls.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Bal de l'hôtel Richou. — Bal des plus bril-

lants, samedi dernier, dans le bel hôtel de M. et M^{me} Richou, qui recevaient avec leur amabilité habituelle.

Les salons étaient charmants et, dans l'un d'eux, le paysage de notre ami Lutscher, si admiré à l'Exposition, voyait se continuer, dans cette maison hospitalière aux œuvres d'art, le cours de ses succès.

Sous la direction de M. Closon, l'orchestre enlevait consciencieusement les danseuses et les danseurs.

Parmi les toilettes, presque toutes jolies, le blanc dominait. Cela sied si bien aux yeux bleus et aux joues roses.

Ni la gaieté, ni l'entrain n'ont fait défaut. Remarqués dans la foule des habits noirs et des uniformes, le commandant Merlet, M. Jules Richard, M. Tournus, receveur général, le commandant Bonneville, le colonel comte de Cléri, M. de Hamelinaye, venu de Nantes, MM. de Place, Champion, Morgon, venus de Saumur; parmi les danseurs, MM. Boursier, Boucé, Bougère, de Villoutreys, L. Bordier, Tessié de la Mothe, baron de Chataux, Raffier-Dufour, capitaine Gillet, Toutain, Chapin.

En résumé, fête des mieux réussies. Brillant début très sympathique du plus jeune des fils de la maison qui faisait son entrée dans le monde. Cotillon très mouvementé conduit, avec autant de correction que de brio, par M. Morgon. (Angers-Artiste.)

LOUDUN. — *La tempête.* — Beaucoup de cheminées sont abattues, une dizaine de toitures défoncées et cinq ou six complètement enlevées; une grande quantité d'arbres déracinés ou cassés.

On évalue à plus de vingt mille francs les dommages causés par cet ouragan rien qu'à Loudun. Il n'y a heureusement aucun accident de personnes à signaler.

POITIERS. — Deux ouvriers serruriers, appartenant à M. Legras, entrepreneur à Poitiers, étaient occupés à faire des réparations au pont d'Availles-Limouzine, lorsqu'ils ont été emportés par la Vienne, grossie par la crue.

Les cadavres n'ont pas été encore retrouvés; ils seront probablement arrêtés par le barrage de Châtelleraut.

DÉCISION PATRIOTIQUE

À Paris, la 9^e chambre vient de décider que le fait de traiter quelqu'un de « Prussien » constituait une injure.

AVIS

En raison du nombre sans cesse croissant de sa clientèle, M. PILLET-BERSOULÉ a l'honneur de l'informer que pour éviter tout retard dans les travaux de réparations qui lui sont confiés et pour l'exactitude de ses abonnements d'accords, il vient de s'adjoindre M. LAMPE, élève de la *Maison Pleyel*.

Pianos et Musique. — Saumur

M. VOELCKER, Peintre-Photographe de MM. les Officiers de cavalerie, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a changé de domicile pour cause d'agrandissement, et qu'il fera poser à partir du dimanche 26 janvier, rue d'Orléans, n^o 50.

FAITS DIVERS

DEUX SINISTRES

L'incendie des Moulins Abel Leblanc à Pantin. — Jeudi soir, à huit heures, on pouvait voir, de tous les coins de Paris, une vive lueur éclairant le ciel vers le Nord-Est.

Comme il arrive souvent, on pensait l'incendie très rapproché. « C'est au Palais-Royal ! » disaient les habitants du quai Voltaire.

Or, l'incendie était à Pantin.

Les grands moulins Abel Leblanc ont été totalement détruits. On ignore les causes du sinistre.

Les dégâts sont considérables. D'après une première estimation, les dégâts s'élèvent à 400,000 fr.

Plusieurs accidents de personnes se seraient produits.

On écrit de Sedan :

« Dans la nuit du 23, durant la tempête, un terrible incendie a éclaté au village de Souville, chez le nommé Jacquemart, boulanger, père de huit enfants.

» Jacquemart, ses deux filles, âgées de douze et quatre ans, son fils, âgé de sept ans, surpris pendant leur sommeil, ont péri dans les flammes et ont été retirés carbonisés.

» La maison occupée par ces malheureux a été complètement détruite par l'incendie.

» Les pertes sont évaluées à 15,000 fr.

» Le spectacle est épouvantable. »

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 25 janvier

MANON, opéra-comique en 5 actes.

Dimanche 26 janvier

LA JUIVE, avec le concours de M. Devillier, fort ténor des théâtres de Rouen, Marseille et Nantes.

THÉÂTRE NATIONAL DU CIRQUE

Dimanche 26 janvier

Roger-la-Honte, drame en 5 actes.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume: *Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

53 RÉCOMPENSES, dont 29 médailles d'Or.

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE c'est

L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhumes, Refroidissements, Grippe.

Excellent aussi pour la TOILETTE et les DENTS. FABRIQUE À LYON, COURS D'HERBOVILLE, 9. Dépôts partout.

REFUSER LES IMITATIONS

EXIGER le nom DE RICQLÈS sur les flacons

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX

Rhum Jamaïque de la maison Alvarez de Kingston

Fin... (le litre) 2 fr.
Vieux... 2 fr. 50
Très vieux... 3 fr.
Très vieux supérieur... 3 fr. 50
Choix qualité extra... 4 fr.

VERRE COMPRIS

Dépôt des Rhums Saint-James, Tomsk et Chamet.

SURDITÉ

BOURGNEMENTS ÉBOULEMENTS BRUITS D'OREILLES Guérison sans opération ni appareils par le seul et VÉRITABLE PAPIER ANTICATARRHAL. Écrire Ph^o DUPUY, 20, Rue des Trois-Frères, PARIS. PRIX DE LA BOÎTE, FRANCO PAR POSTE: 5 FR. Se méfier des imitations, exiger le nom et la signature H. Dupuy.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

M. Richebrac eut un sourire amer. — Tant de luxe, tant de confort, dit-il; et je laisse pleurer mon petit-fils!...

En cet instant, Luco revint près de son maître. Sa vieille tête, si raide d'habitude, tremblait sur ses épaules, et il mordait avec rage sa rude moustache.

— As-tu vu notre Gaston? demanda l'infirmière d'une voix mal assurée.

— Oui, Mounsiieur, zé l'ai vu.

— A-t-il parlé de moi? reprit le vieillard avec anxiété.

— Ah! zé vois qué vous l'aimez touzours, s'écria joyeusement Luco. Zé savais bien, moi, qué voutre amour n'était pas mort pour voutre petit-fils.

— Silence, fit Richebrac, silence, Luco. Je l'aime, dis-tu; une belle provision de chagrin que j'ai amassée là! Quand on est vieux, on est faible, vois-tu, et on a beau vouloir, la colère ne peut durer. C'est égal, je serai ferme, et tant que Gaston ne m'aura pas fait sa soumission, inflexible je demeurerai.

Satisfait de l'accent énergique donné à cette affirmation, il se remit à tisonner. Une expression joyeuse illuminait son visage.

— M^{lle} Hermel expose au Salon, pensait-il;

mon petit-fils doit s'y rendre... Eh bien, le Salon s'ouvre pour tous!...

Mais, voulant donner le change sur ses projets :

— Luco, dit-il, le temps est superbe, la marquise sera sans doute heureuse de faire un tour au Bois; je vais m'offrir pour l'y accompagner.

— Vous! fit Luco, stupéfait.

— Mais, oui, moi! Ne suis-je pas singulièrement rajeuni depuis quelques semaines? Mes mains sont redevenues souples; quant à ma jambe raide, nous la cacherons sous les fourrures.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

Direction : M. SUREAU-BELLE

LUNDI 27 janvier 1890

MANON

Opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, paroles de H. Meilhac et Philippe Gille, musique de J. MASSENET.

Bureaux, 8 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/2.

